



Les Amis de Riquet

Compte rendu de l'assemblée générale du 19 novembre 2008

Etaient présents :

Sylvie Boulay, Gracielle Fedou, Jean Coucouroux, Patrick Dallaporta, Jean Jacques Fedou, Michèle Bresson, Marie Joseph Gey, Francette Coucouroux, Dolorès Clavel, Roger Clavel, André Altinier, Genevieve Berthelomeau, Gilles Berthelomeau, Jean Paul Maronese, Claude Roudière, didier Bottarel, Mme Bottarel, Alexandrine Le Duigou, Robert Spada, Françoise Altinier, J.Marie Mouton, Thérèse Cracco, Maurice Latché

Absents excusés :

Monique Millieret, Claude Millieret, (procurations à Jean et Francette Coucouroux)

1 Rapport moral

L'association les Amis de Riquet est restée en sommeil durant toute la période de négociation pour l'achat du domaine de Pierre Paul Riquet et jusqu'à la finalisation de la vente à la commune de Bonrepos-Riquet.

Cette étape étant maintenant franchie, notre association va donc reprendre ses activités.

Nous vous rappelons les objectifs des Amis de Riquet :

- Rassembler les bonnes volontés
- Apporter son aide à la municipalité :
 - Participer activement aux manifestations organisées par la municipalité, ou à toute mission qu'elle voudra lui confier.
 - Contribuer à la promotion du patrimoine du domaine en organisant des manifestations.
- Réfléchir et indiquer à la municipalité ses idées sur une utilisation pérenne, intelligente et rentable des diverses composantes du domaine
- Promouvoir ce projet, en particulier par une information sur le site internet existant <http://lesamisderiquet.free.fr>
- Aider la municipalité dans la recherche de subventions et de mécènes.

2 Rapport financier

Vous trouverez ci-dessous le compte de résultat de notre association arrêté à la date du 30 septembre 2008.

Dépenses		Recettes	
Fournitures bureau	29,00	Cotisations	130,00
Site internet bénévolat (conception et maintenance)		Dons	102,29
Documentation	37,05		
Travaux de recherche (bénévolat)			
Frais postaux	46,24		
Frais bancaires	18,00		
Résultat : bénéfice	102,00		
	232,29		232,29

Le solde du compte courant s'élève au 30 septembre 2008 à 102 €

Les cotisations sont inchangées : adhésion 10 €; 15 € pour un couple

3 Renouveaulement du Conseil d'Administration

Sont élus à l'unanimité :

BOULAY Sylvie	Le Village 31590 Bonrepos
Mme BOTTAREL	Plaine d'en Bourg 31590 St Marcel
COUCOUROUX Francette	En Pontac 31590 Verfeil
COUCOUROUX Jean	En Pontac 31590 Verfeil
CLAVEL Roger	La Mouline 31590 Verfeil
DALLAPORTA Patrick	En Ratier 31590 Bonrepos
FEDOU Gracièlle	Les cabanes 31590 Bonrepos
GEY Marie Joseph	En Caumont 31590 Bonrepos
MILLIERET Claude	5 rue de l'Eglise 31590 Verfeil
MOUTON J Marie	Le Village 31590 Bonrepos
ROUDIERE Claude	Mairie 31590 St Marcel Paulel

4 Informations suite à l'acquisition du domaine de P.P Riquet

M. Jean Paul Maronèse maire de Bonrepos-Riquet fait part de la synthèse d'avancement du projet de restauration et de mise en valeur du domaine de Riquet :

CommunedeBONREPOS-RIQUET-250habitants-

Demeure de Pierre-Paul RIQUET, concepteur du Canal du Midi

- Présence de la Machine Hydraulique, préfiguration du Canal
- 29 hectares (parc et jardins)
- Classé au titre des Monuments Historiques le 31 juillet 2008
-Demande de rattachement au Classement du Canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'Humanité UNESCO (2006)

Acquis par la Commune de Bonrepos-Riquet le 28 décembre 2007 (3 ans de travail)

- Financement: 55% CG H.-G. - 25% CR M,-P. - 1 685 000 €HT
- Conditions des subventions : adhésion au Pays GTF (2006), adhésion communauté de communes C3G (en cours),
- Défini comme Projet Structurant

Création d'un Comité de Pilotage et d'un Comité Scientifique

Philippe Seilles est en charge du projet

Le comité scientifique recherche tout document ou archive sur le château, parc, jardins...

Effectuer un état des lieux, faire des fouilles, retrouver les plans d'origine, étudier les projets

Etudes sur les essences d'arbres, enlèvement des arbres morts (certains vieux arbres, une fois dégagé, s'écroulent)

Etude paysagère par l'Ecole de Versailles en 2009

Recrutement d'un Chargé de Mission

Geoffroy BES, subventionné par la DRAC

Elaboration du Projet de valorisation

- Complexe culturel et touristique lieu culturel - centre de réception - séminaire
- Montant total des restaurations environ 20 millions €

Programmation 2009-2010

- Travaux d'entretien d'urgence : tour sud-ouest du Château et ponceau ouest
50.000 €HT : 50% DRAC - 30% CG H.-G. - Fondation du Patrimoine
Etudes Préalables: 20.000 €HT : 50% DRAC - 50% Commune

2009 : année du quadricentenaire de la naissance de P.P Riquet

5 Valorisation du domaine

L'association a exprimé ses idées sur son site <http://lesamisderiquet.free.fr>

Son approche est pragmatique et privilégie les équipements subventionnables et rentables ; en particulier elle est favorable à la création, entre autres, d'un centre d'accueil de collégiens européens dans les communs.

En attendant la réhabilitation des locaux, l'association propose d'organiser des manifestations pouvant se tenir à l'extérieur :

- Présentation d'attelages de tradition : au printemps
- Journée des Plantes : à l'automne

Pendant ces manifestations, vente de « Vins de Riquet – « Cuvée du Quadridentaire », pack de trois bouteilles : par exemple, AOC Fronton (début du canal), AOC Minervois (milieu) et Picpoul de Pinet (fin du canal) avec étiquette spécifique.



- Organisation d'une rencontre avec les anciens pour recueillir leurs mémoires : au 1^{er} trimestre 2009.
- Intervention d'un acteur personnifiant Riquet lors des manifestations.

6 Entretien des abords du château

Pour des raisons légales de limite d'âge, la municipalité ne peut plus employer la personne chargée de l'entretien des abords. L'association n'étant pas soumise aux mêmes contraintes, elle prend à son compte cet entretien.

A cet effet, une convention est passée avec la mairie qui subventionnera les dépenses correspondantes.

7 Questions diverses

Démonstration du site « les amis de Riquet », avec projection des émissions TV diffusées par France 3 à l'occasion des journées du patrimoine (1200 visiteurs)

Débroussaillage du parc/ les 1^{er} Samedi du mois (sauf fériés) ; des journées de distribution de bois de chauffage seront organisées par la mairie (15 €/stère)

L'association a souscrit une assurance auprès de la MAIF couvrant les risques de son activité